

**BELGISCHE BADMINTON FEDERATIE**  
aangesloten bij BOIC, BWF, BE  
vereniging zonder winstoogmerk  
verenigingsnummer: 271349  
ondernemingsnummer: 409547757



**FEDERATION BELGE DE BADMINTON**  
affilié aux COIB, BWF, BE  
association sans but lucratif  
numéro de l'association : 271349  
numéro d'entreprise : 409547757

## LISTE DES AMENDES

1 point d'amende = 1,95€

Intitulé		Sanction
Délégué ou aidant du club receveur non présent		50 pts
Composition d'équipe remise en retard (15 min avant le début)		30 pts
Alignement d'un joueur non en ordre		Perte de la rencontre (forfait) & 30 pts
Trousse de secours absente ou incomplète		20 pts
Retraits d'équipes du championnat : Nationale 1 Nationale 2		300 pts
Abus ou fausse déclaration à propos des demandes de remise des rencontres Absence d'information à la commission sportive		30 pts
Absence de confirmation de date		50 pts
Non-respect de l'ordre des équipes de doubles de mixtes		30 pts
Non-respect des conditions de remplacement d'un joueur en cours de rencontre		Perte par forfait des matches concernés & 30 pts
Non-respect des règles de remplacement suite à une défaillance		30 pts & Perte par forfait des matches concernés

Equipe ayant déclaré un forfait général moins de 15 jours AVANT la date de début de la compétition		360 pts & Forfait général
Forfait d'une rencontre de compétition national		160 pts
Equipe ayant déclaré trois forfaits durant la saison		Forfait général et relégation dans la division inférieure Amende correspondante pour chaque match restant à jouer maximum 480 pts
Equipe qui n'organise pas de journée de championnat		160 points d'amende + partage des frais d'organisation entre les équipes qui n'organisent pas la journée.
Inscription de l'équipe de base manquante ou incomplète sur le document d'inscription à la compétition (au moins 4 titulaires)		Retrait de la compétition (300 pts)